

École de Conflans-sur-Lanterne

Procès verbal du conseil d'école mardi 18 octobre 2022

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mrs De Malliard, Jacquey et Roger ; Mr Hadjadji, président du syndicat intercommunal des écoles

Représentants des parents d'élèves : Mmes Faivre, Allienne, Pouilley, Roussey, Baptista, Charlier et Cartier
Enseignants: Mmes Demougin, Pradel, Dos Santos, Bigé et Caland ; Mr. Herbin

Absents excusés : Mme El Maghach ; Mme Petitgenêt ; Mr Garret ; Mr Choux

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élues : Aurélie Charlier, Anne-Lise Roussey, Caroline Baptista, Emilie Cartier, Aline Petitgenêt, Marie-Hélène Pouilley, Elise Faivre, Eugénie Allienne.

Le taux de participation en très légère hausse est de 56.8%

Règlement intérieur

Mme Caland donne lecture du règlement intérieur modifié, qui tient compte des dispositions du dernier règlement départemental publié lors de l'année scolaire précédente.

Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents pour information et signature.

Le règlement est affiché dans chaque classe et il est publié sur le blog avec la charte de la laïcité.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs » (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».

L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise. Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation auront lieu dans le courant de l'année.

Ils se dérouleront sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et seront l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise. Le premier exercice sera réalisé en décembre dans le cadre d'un exercice académique.

En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée avant tout aux secours. En cas de nécessité, les échanges se feront par mail.

Une information aux familles concernant le plan Vigipirate et un guide PPMS à l'attention des parents ont été mis en ligne sur le blog.

Les membres du conseil d'école émargent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sûreté.

Trois exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 30 septembre.

Enseignement et projets pédagogiques

Piscine

Les 10 séances concerneront les classes de Mmes Pradel et Dos Santos chaque mardi et vendredi du 18 octobre au 6 décembre.

Des parents agréés aideront à la mise en œuvre des séances préparées par les enseignantes. Quatre parents supplémentaires ont demandé l'agrément en ce début d'année, ce qui permettra une mise en œuvre optimale des séances de piscine avec une rotation allégée pour les neuf parents agréés. Pour chaque séance, il faut deux parents agréés. Les séances et le transport seront financés par le syndicat intercommunal des écoles.

Décloisonnements :

Les décloisonnements organisés permettent d'optimiser les apprentissages.

Mme Caland assure l'enseignement de l'anglais pour les CE2 et les CM1 de Mme Pradel, sur son temps de décharge, le lundi en fin d'après-midi (alternativement tous les 15 jours). Mme Pradel met en œuvre des apprentissages dans le domaine de la production d'écrit pour le demi groupe qui n'est pas en anglais.

Un décloisonnement est également mis en place, les mardis et jeudis pour regrouper tous les CM1 avec les CM2, pour mener les apprentissages en histoire-géographie ; Mr Herbin prend en charge ce groupe.

Dans le même temps, Mme Pradel enseigne « l'espace-temps » à tous les CE2 et Mme Dos Santos aux élèves de CE1.

Un décloisonnement individualisé est aussi mis en place dans le cadre d'un projet personnalisé de réussite éducative pour répondre aux difficultés rencontrées en lecture en cycle 2.

Les CE2 de Mme Dos Santos sont également pris en charge tous les mardis, jeudis et vendredis en début d'après-midi par Mme Caland pour travailler la lecture ou l'étude de la langue et le calcul mental.

Evaluations nationales

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans les classes de CP et de CE1. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignantes afin de les informer des résultats. D'autres évaluations sont prévues pour les CP au mois de janvier. Dites « repères », ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves.

Résultats scolaires

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été transmis aux deux parents par mail ou en format papier.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école. 36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

Projets pédagogiques :

En ce début d'année, les élèves de GS/CP, de CE1/CE2 et de CE2/CM1 bénéficient d'un projet artistique et culturel en partenariat avec l'Ecole départementale de musique. Intitulé « Trio à loupiots » avec pour thème l'écologie, il permet aux enfants de bénéficier d'un enseignement dispensé par une intervenante musicienne, reposant sur l'utilisation de percussions et sur le chant. Une restitution est prévue le mardi 8 novembre à 17h à la salle des fêtes de Conflans, à l'attention des familles et des partenaires de l'école.

5 séances ont été planifiées sur les mardis après-midi de cette première période.

Le projet est financé par la communauté de communes de Haute-Comté.

Les classes de maternelle et de grande section /CP sont engagées dans un projet artistique départemental intitulé « SOLIDART » reposant sur une valeur de la république, la Fraternité.

Ces deux mêmes classes travaillent également sur un projet « cirque » en partenariat avec l'office central de la coopération à l'école.

Toutes les classes d'élémentaire ont également sollicité la maison de la nature pour des animations du Sytevom sur les déchets et leur traitement.

Le nouveau projet d'école qui s'appuiera sur l'évaluation d'école menée l'année dernière sera présenté lors du 2^{ème} conseil d'école.

Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés à l'école par Mme Faivre le 22 septembre .

Il se dégage un solde positif de 1813.23 € pour un montant global de charges de 17150.12€ et un montant total de recettes de 17383.63€.

Un excédent de 233.51 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2021.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le désirent.

Une vente de chocolats, de sapins et de produits dérivés autour du portrait des enfants seront proposées aux familles en novembre.

Un marché de Noël « réduit » est envisagé.

En mars est projetée une vente de produits de salaisons fumés, traditionnels. Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai. La photo de classe sera proposée début juin. Une vente de sac cabas avec des dessins de tous les enfants est prévue en avril.

Des sorties hivernales seront organisées si l'enneigement le permet.

Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 10€ par enfant pour Noël ; il est prévu d'offrir à chaque enfant un livre mais aussi un spectacle qui aura lieu dans le courant de l'année. Une autre subvention de 400€ est également versée pour aider au financement des transports lors des sorties pédagogiques.

La secrétaire, Sarah Demougin

La directrice, Marie-Christine Caland.

